

Prendre en charge une personne décédée et accompagner son entourage

Objectifs :

- Connaître les étapes légales de prise en charge d'un décès
- Cerner l'impact du choix de prises en charge dans le respect des volontés, des représentations de la mort et des convictions religieuses du défunt et de sa famille
- S'approprier les techniques de préparation d'un corps de défunt avant la prise de relai par les services compétents
- Identifier ses mécanismes de défenses et ses réactions émotionnelles afin d'améliorer la prise en charge d'une personne décédée et de son entourage.

Programme :

Les décès et le cadre réglementaire de leur prise en charge en institution

- Quelques chiffres et caractéristiques des décès en France
- Les représentations de la mort et leur évolution dans le temps
- La réglementation relative aux décès en institution
- Les étapes de prises en charge d'un décès
 - Le constat de décès
 - Le certificat de décès
 - Le registre
 - La réalisation de la toilette mortuaire
 - L'inventaire
 - La conservation du corps dans la chambre mortuaire

L'accompagnement du patient et de son entourage

- La mort : l'attachement et la perte
- Le processus de deuil : le déni, la colère, le marchandage, la tristesse et l'acceptation
- Le deuil : le cas du deuil anticipé

La gestion de l'implication émotionnelle des soignants face au décès

- Les attitudes ou mécanismes défensifs des soignants
 - Le mensonge
 - La banalisation
 - L'esquive
 - La fausse réassurance
 - La rationalisation
 - L'évitement
 - La dérision
 - La fuite en avant
 - L'identification projective

Mise en place d'un plan d'application des acquis de la formation

Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Regards croisés, analyse de situations vécues par les participants et de cas pratiques généralisés et anonymisés, issus du fonctionnement d'établissements médico-sociaux
- Réflexions individuelles et collectives
- Mutualisation de bonnes pratiques
- Mise en place d'un plan d'application individuel des acquis de la formation

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement
- Suivi de la progression individuelle et collective tout au long de la formation
- Evaluation des acquis (tests, exercices, études de cas, mises en situation) avec remise d'une attestation des compétences acquises accompagnant le certificat de réalisation de la formation
- Evaluation de l'intégration des notions clés dans le cadre de l'écriture du plan d'application individuel des acquis de la formation

Profil du formateur : Formateur cadre de santé expérimenté dans les secteurs sanitaire et médico-social

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : Tout professionnel d'un établissement

Prérequis : aucun

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Au-delà des lieux de formation inter qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, nous nous engageons à rendre nos **formations accessibles à tous**, et à trouver la meilleure solution afin que chacun puisse en bénéficier.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de prendre contact avec **Clara SPEICHER, Directrice et Référente Handicap** à l'adresse clara.speicher@coimparo.fr

Nous ferons le point sur votre situation et sur les ajustements nécessaires pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

Vous serez également accompagné/e tout au long de votre parcours de formation pour s'assurer que les ajustements et compensations mis en œuvre répondent bien à vos besoins.

Pour toute demande de mise en place de formation au sein de votre établissement, contacter notre équipe au 06 51 10 76 92 ou par mail à l'adresse contact@coimparo.fr

Co'Imparo s'engage à apporter une réponse personnalisée à vos demandes de devis et vos inscriptions dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.

Délai moyen de mise en place de la formation suite à une demande : 1 mois (hors demande urgente).